



**SEGPA du COLLEGE
SAINT JOSEPH LA SALLE**
39 Rue du Transvaal – BP 51090
21010 DIJON CEDEX - Tél. 03.80.59.20.20
Site www.stjodijon.com e-mail : segpa@stjodijon.com

**RENTREE
2022-2023**

Chers Parents,

Au groupe scolaire Saint Joseph La Salle, chaque élève est unique. Votre enfant trouvera au sein de notre établissement un espace de confiance qui lui permettra de vivre pleinement sa scolarité.

Nous nous efforçons au quotidien d'éduquer au « vivre ensemble » dans un esprit de respect, de partage, de solidarité, de justice et de tolérance.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant dans notre établissement.

Vous trouverez dans ce document des dates importantes, des informations générales et quelques consignes à lire attentivement.

Un temps d'accueil est prévu la semaine de la rentrée où toute l'équipe éducative sera présentée aux élèves.

Notre collège a la volonté d'accueillir tous les jeunes, c'est à dire de proposer à chaque enfant, en fonction de ses possibilités, de ses goûts, "un chemin pour chacun" d'où la devise de notre SEGPA :

« A chacun ses talents ! ».

Nous mettons tout en œuvre pour restaurer confiance et estime de soi, conditions nécessaires à la réussite scolaire de votre enfant.

En vous souhaitant d'excellentes vacances et une très bonne rentrée.

Cécile SANTIGNY
Responsable de la SEGPA

RENTREE DES CLASSES DE SEGPA

CLASSES de 6^e

Rentrée le JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Horaires de cours: 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 45

Attention : les 6^{èmes} n'auront pas cours le vendredi 2 septembre.

CLASSES de 5^e – 4^e – 3^e

Rentrée le VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

- Accueil par le Professeur principal
- Listes des classes affichées : 5^{ème} sur les vitres de la vie scolaire, 4^{ème} sous le préau, 3^{ème} sur les vitres du foyer

Horaires de cours:

3^{ème} : 8 h 10 à 11 h 10 et de 13 h 30 à 15 h 20

4^{ème} : 8 h 35 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 15 h 20

5^{ème} : 9 h 05 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20

**A partir du LUNDI 5 SEPTEMBRE cours et horaires
selon l'emploi du temps de chaque classe**



QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre 2020 <ul style="list-style-type: none">▪ Mardi 06/09 -17h30▪ Lundi 05/09▪ Mercredi 14/09 à 12h30	Réunion d'informations pour les parents d'élèves de la SEGPA – Salle polyvalente du collège Photos individuelles des élèves Forum des clubs : inscription aux activités, ateliers, clubs et UNSS	
Octobre <ul style="list-style-type: none">▪ Vendredi 07/10▪ Mercredi 19/10	Soirée Portes ouvertes, de 16 h 30 à 19 h 30 Cross du collège	Ecoles St Joseph et Ste Ursule + Collège St Jo
Novembre <ul style="list-style-type: none">▪ Du 7/11 au 2/12▪ Dimanche 20/11	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Marché de Noël	<i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i>

REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues à la SEGPA :

Réunion d'INFORMATIONS pour tous : Mardi 6 septembre 2022 à 17h30
dans la salle Polyvalente du collège.

IMPORTANT

Dates des REUNIONS PARENTS-PROFESSEURS du 1^{er} trimestre :
à la SEGPA à partir de 16h30 :

- **6^{ème} : Mardi 27 septembre**
- **5^{ème} : Mardi 4 octobre**
- **4^{ème} : Mardi 8 novembre**
- **3^{ème} : Mardi 15 novembre**

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès des piétons se fait par la rue du Transvaal et est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux personnes adultes, l'entrée se fait obligatoirement sur rendez-vous en présentant une pièce d'identité.

Les élèves disposent d'un garage (pour bicyclettes et cycles motorisés jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'établissement et en dehors de ce garage tout autre lieu de stationnement est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

*Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

VIE SCOLAIRE

<u>Bureau de la vie scolaire :</u>	⇒	Personnel éducatif	03.80.59.20.17
<u>Cadres Educatifs :</u>			
Des élèves de 6/5 ^{ème}	⇒	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48
Des élèves de 4/3 ^{ème}	⇒	Adelaïde RUSCH – Vincent BAVA	03.80.59.20.49
<u>Éducatrice spécialisée de la SEGPA :</u>	⇒	Caroline DEHAYE	03.80.59.20.20
<u>Responsable de l'internat :</u>	⇒	Emilie BARRE	06.43.51.98.55
<u>Infirmier :</u>	⇒	Mmes BERNARDIN et PAILLET	03.80.59.20.08
<u>Psychologues scolaires :</u>	⇒	Mmes FRELAT et AVRIL	03.80.59.20.44
<u>Adjointe en pastorale :</u>	⇒	Mme SIRLIN	03.80.59.20.28

HORAIRES

- bureau de la Vie Scolaire à **prévenir pour toute absence ou retard** : Tél. **03.80.59.20.17** ou mél : viescolairecollege@stjodijon.com de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h

Les cours sont assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de **8h10 à 12h05** et de **13h30 à 17h00** et le MERCREDI la sortie a lieu à 12 h 05 (avec possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors-sac).

L'accueil des élèves se fait à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h50 si les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée. Les élèves auront une pause méridienne de 1 h 25 si possible.

CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves doivent **être porteurs de leur CARNET DE CORRESPONDANCE**, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.
- Le **REGLEMENT INTERIEUR** est détaillé dans ce carnet.

🌀 Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ⇒ La gestion des absences-retards,
 - ⇒ Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions,
 - ⇒ Le comportement à adopter dans l'enceinte de l'établissement, ...
- **Toute correspondance avec les professeurs et la direction doit se faire via ECOLE DIRECTE.**

ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

Sur le site : www.ecoledirecte.com, à partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. Vos codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant. (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, aux bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie").

Nous vous demandons à consulter régulièrement ce site.

Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire.

Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste de fournitures est disponible sur notre site internet dans la rubrique → Infos pratiques → Fournitures 2022-2023 puis → dossier SEGPA. Vous avez la possibilité de commander les fournitures via le site www.scoleo.fr grâce à l'association de parents d'élèves.

CASIERS

Tous les élèves de SEGPA peuvent bénéficier d'un casier individuel. Une amende de 5 € sera demandée si l'élève perd sa clé.

OBJETS PERSONNELS

Un service d'objets trouvés-perdus existe à l'ACCUEIL. N'hésitez pas à vous y rendre, trop souvent les objets ne sont pas réclamés. **L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Standard général et accueil : Ouvert de 7h50 à 12h05 et de 13h00 à 17h30 **03.80.59.20.20**

Direction :

Directrice du Collège ⇒ **Valérie LAMARCHE** 03.80.59.20.20

Responsable de la SEGPA ⇒ **Cécile SANTIGNY** 03.80.59.20.20 (poste 411) / 06.66.32.97.44

Administration :

Assistante de Direction ⇒ **Adèle DZUIRA** 03.80.59.20.20

Secrétariat élèves - familles ⇒ **Corrine LHOSTE** 03.80.59.20.43

Comptabilité élèves et service bourses ⇒ **Sandrine JOUFFROY** 03.80.59.20.05

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière). Le dépliant d'information vous sera transmis dès la rentrée. Vous pouvez vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'information.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

BOURSES SCOLAIRES

Les dossiers de demande de bourses seront à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05), **dès le lundi 5 septembre** (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Vous devrez déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

*Le Ministère met à disposition des parents un **simulateur de droit** à obtention d'une bourse sur le site :*

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Nouveauté : Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de collège auprès de l'académie d'accueil à partir du 03 septembre 2022, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour : le 10/10/2022 à MME JOUFFROY (accueil lycée)

Bourses départementales :

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur

<https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

CERTIFICATS DE SCOLARITE

Dans les 15 jours suivant la rentrée, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe".

☞ Pour tout certificat supplémentaire se présenter au Secrétariat élèves.

CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale doivent être signalées, **par écrit**, au secrétariat élève le plus tôt possible par courrier ou mél à : college@stjodijon.com

TRANSPORTS SCOLAIRES

⇒ **MOBIGO** (ex TRANSCO) ou **SNCF** – A compter de cette rentrée, les demandes de carte de transport se feront en ligne, sur le site de la Région Bourgogne-Franche-Comté : www.bourgognefranche-comte.fr dans l'espace « Transports scolaires ». La carte sera envoyée à votre domicile.

⇒ **DIVIA** – s'adresser à l'Espace Divia place Darcy à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph ⇒ **12 - 5 et Corol**
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Deux psychologues scolaires assurent une permanence à côté de l'infirmier, trois demi-journées par semaine. L'activité psychologique dans un établissement scolaire s'oriente vers plusieurs dimensions : l'écoute, l'orientation et le diagnostic.

Ce temps est ouvert à tous, jeunes, parents et enseignants. Il permet de poser et de travailler la demande de chacun. Les entretiens reposent sur la confidentialité des propos.

Le nombre de rendez-vous est limité à trois par enfant et par an. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous en s'adressant à notre éducatrice spécialisée, à la directrice de la SEGPA ou directement au 03.80.59.20.44.

EDUCATRICE SPECIALISEE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante de la part de Caroline DEHAYE.

Il ne doit surtout pas hésiter à la solliciter !



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET AIDE AUX DEVOIRS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Des enseignants spécialisés en co-intervention proposent un travail personnalisé pour (re)travailler les bases en français et mathématiques.

Après la passation d'évaluations de début d'année scolaire, nous listons les objectifs non acquis et primordiaux pour la suite de leur progression.

AIDE AUX DEVOIRS ⇒ Pour les élèves de la SEGPA, une aide aux devoirs sera proposé si besoin à votre enfant. Ces séances auront lieu de fin septembre à début octobre. Ce sont les professeurs qui proposeront cette aide à votre enfant si besoin.



ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION

LES ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION ⇒ Pour nos élèves de SEGPA afin d'améliorer la cohésion entre élèves, l'entraide, la responsabilité, la confiance, l'organisation, le bien-être ou encore la confiance en soi. Ils sont proposés par notre éducatrice spécialisée, Caroline DEHAYE, sur temps scolaire à raison d'une heure par semaine.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Le CDI est ouvert sur la pause méridienne. Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet, etc et la réalisation de leurs travaux.



FOYER

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société...)



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives (Crossfit, athlétisme, basketball, futsal, volleyball, VTT, ...), facultatives, à visée loisir ou compétition. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne. Les compétitions, quand il y en a, se déroulent le mercredi après-midi.

Le montant de l'adhésion s'élève à 27 euros pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

CLUBS CLUBS

De nombreux clubs sont proposés à vos enfants : chorale, informatique, robotique, architecture, échecs, ciné-club, football ...

⇒ **Pour les clubs et l'UNSS** : une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le **mercredi 14 septembre dans la cour de l'établissement à 12h30**. La présence des parents n'est pas obligatoire.

ANIMATION PASTORALE 2022-2023



La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Des propositions diversifiées

Temps Forts

- *Temps d'échanges* : Seconde LP et LEGT.
- *Temps de paroles et d'échanges* : 4DEC et 3PP.
- *Cîteaux* : Découverte de la vie monastique - 6^{ème}/Secondes.
- *Pèlerinage du Rosaire à Lourdes* : Lycéens
- *Taizé* : Rencontres lycéennes.
- *Pèlerinage à La Salette, marche vers le Carmel de Flavignerot* : 3^{èmes} et 4^{èmes}
- *Retraites* : Se ressourcer et partager, de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- *Education Laïque au fait religieux (ELFR)* : 5^{èmes}/Secondes

Vivre ensemble

- *Ateliers créatifs* : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- *Jeudi-partage* : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- *Points écoute* : Être simplement écouté !
- *Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement* : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes.

Vivre sa foi

- *Catéchèse 6^{èmes}* : Le lundi en M4.
- *Catéchèse 5^{èmes}* : Le mardi en M4
- *Aumônerie 4^{èmes} et 3^{èmes}* : Tous les 15 jours, de 11h45 à 13h20.
- *Parcours de réflexion chrétienne* : Lycéens.
- *Préparation aux sacrements pour tous.*
- *Messe* : Tous les jeudis, à 17h45, à la chapelle.

Solidarité

- *Collectes* : Banque Alimentaire ; vêtements, produits d'hygiène pour migrants et SDF...
- *3^{èmes} solidaires, lycéens solidaires*
- *Solidarité migrants, accueil et accompagnement de jeunes mineurs*
- *Bol de riz, repas solidaires*

Un lieu d'accueil

Local lycéens - Espace collégiens.

Propositions pour les collégiens dès la rentrée...

Rentrée des 6èmes :	Lundi 19 septembre de 11h à 12h.
Rentrée des 5èmes :	Mardi 20 septembre de 11h à 12h.
Rentrée aumônerie 4èmes :	Jeudi 22 septembre de 11h40 à 13h20.
Rentrée des 3èmes solidaires :	Vendredi 23 septembre à 12h45.
Rentrée aumônerie 3ème :	Vendredi 30 septembre à 11h40.

Contacts

L'aumônier

Père Oscar Ruiz, aboruz@gmail.com

Les adjointes en pastorale scolaire :

Collège : Claire Sirlin, claire.sirlin@stjodijon.com

Lycées : Sabine Langlois-Mahata, sabine.langlois@stjodijon.com

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document joint dont nous vous invitons à prendre connaissance).

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant (ou délégué)

*Vous pouvez apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".*

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ **Rôle du parent correspondant**

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par l'APEL. Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com